



Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Energie

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Service prévention des risques et des nuisances  
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 21/10/2019

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : [driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 07 octobre au 20 octobre 2019

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

Pour chaque station de suivi, 4 niveaux de seuils ont été définis :

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;



Certificat N° A 1607

Champ de certification disponible sur :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieief-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie



# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 07 octobre au 20 octobre 2019

N°9

édité le 21/10/2019

## Synthèse

Les conditions météorologiques de ces quinze derniers jours ont été plutôt humides, mais sans excédent. Il est à noter toutefois que le week-end du 12-13 octobre a connu une météo estivale alors que le week-end du 19-20 s'est vu au contraire modérément pluvieux avec des cumuls allant de 15 à 40 mm sur le bassin. Ces conditions favorisent une légère augmentation des niveaux des cours d'eau, mais les débits étant très faibles de base, la situation est encore critique sur certains secteurs. La semaine à venir, voire les 10 prochains jours sont annoncés plutôt secs et donc l'amélioration ne pourrait être que temporaire.

## Grandes rivières

Les débits des grandes rivières connaissent une légère augmentation suite aux pluies faibles à modérées de cette dernière quinzaine. Le soutien des lacs-réservoirs se poursuit. L'Oise à Creil et l'Yonne à Pont-sur-Yonne sortent de l'alerte pour revenir en vigilance. La Seine à Alfortville sort de la vigilance. Plusieurs jaugeages ont été effectués la semaine dernière confirmant cette tendance.

Sur 7 stations, on compte :

- 3 stations en vigilance : Creil sur l'Oise, Vernon sur la Seine et Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

## Petites rivières

Suite aux conditions météorologiques assez humides avec toutefois une hétérogénéité de la répartition des pluies sur le bassin, la situation hydrométrique des petites rivières s'améliore légèrement. Les niveaux les plus bas sont donc majoritairement observés en début de quinzaine. Cependant, les débits de bases étant très faibles sur certains secteurs, la situation reste critique. De plus, les prévisions météorologiques prévoient un temps sec pour les jours à venir et les débits pourraient de nouveau baisser.

Sur 21 stations, on compte :

- 5 stations en vigilance : Episy (Lunain) sur le Lunain, Aulnay-sur-Mauldre sur la Mauldre, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron, Congis [Gué à Tresmes] sur le Théroutanne et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 4 stations en alerte : Pommeuse sur le Grand Morin, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 1 station en alerte renforcée : Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.
- 1 stations en crise : Montmirail sur le Petit Morin.

## Situation des nappes

Le niveau de vigilance est atteint à Mareil le Guyon et l'alerte renforcée à Buhy. Les autres indicateurs piézométriques sont au-dessus de la normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 1 piézomètre en vigilance : Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix).
- 0 piézomètre en alerte.
- 1 piézomètre en alerte renforcée : Buhy (nappe de la craie du Vexin Français).
- 0 piézomètre en crise.

**Prochain bulletin d'étiage le 5 novembre 2019**

Flashcode du bulletin



## SOMMAIRE

<b>Situation des rivières .....</b>	<b>p.3</b>
<b>Carte de suivi de l'étiage .....</b>	<b>p.3</b>
<b>Débits des rivières .....</b>	<b>p.4</b>
<b>Evolution des débits journaliers .....</b>	<b>p.5</b>
<b>Situation des nappes .....</b>	<b>p.7</b>
<b>Etat des piézomètres.....</b>	<b>p.7</b>
<b>Carte de suivi de l'état piézométrique .....</b>	<b>p.7</b>
<b>Evolution des piézomètres .....</b>	<b>p.8</b>

# Situation des rivières

## Carte de suivi de l'étiage Situation du 21/10/2019



### Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie

# Débit des rivières

## Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 07/10	Situation 21/10	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
<b>Grandes rivières :</b>									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	<b>40</b> le 20/10/2019			
Oise	Creil	32	25	20	17	<b>30</b> le 07/10/2019	Alerte	Vigilance	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	<b>63</b> le 07/10/2019			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	<b>66</b> le 07/10/2019	Vigilance		
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	<b>114</b> le 07/10/2019			
Seine	Vernon	170	131	113	100	<b>147</b> le 07/10/2019	Vigilance	Vigilance	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	<b>20</b> le 07/10/2019	Alerte	Vigilance	
<b>Petites rivières :</b>									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	<b>1.46</b> le 07/10/2019			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	<b>0.73</b> le 14/10/2019			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	<b>6.8</b> le 15/10/2019			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	<b>2.1</b> le 07/10/2019	Alerte	Alerte	
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	<b>5.6</b> le 07/10/2019	Vigilance		
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	<b>0.28</b> le 07/10/2019	Vigilance	Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	<b>0.55</b> le 15/10/2019			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	<b>1.04</b> le 14/10/2019	Vigilance	Vigilance	
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	<b>1.9</b> le 14/10/2019			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	<b>0.22</b> le 14/10/2019	Alerte	Alerte	
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	<b>0.35</b> le 07/10/2019	Crise	Crise	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	<b>0.26</b> le 14/10/2019	Vigilance		
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	<b>0.014</b> le 14/10/2019	Crise	Alerte renforcée	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	<b>0.010</b> le 14/10/2019	Alerte	Alerte	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	<b>0.33</b> le 15/10/2019	Alerte	Vigilance	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	<b>0.32</b> le 16/10/2019	Vigilance	Vigilance	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	<b>2.49</b> le 07/10/2019	Alerte renforcée	Alerte	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	<b>1.46</b> le 07/10/2019			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	<b>0.076</b> le 14/10/2019			
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	<b>0.097</b> le 14/10/2019	Vigilance	Vigilance	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	<b>0.68</b> le 14/10/2019	Vigilance		
<b>Stations non réglementaires (***) :</b>									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	<b>0.14</b> le 14/10/2019	Vigilance	Vigilance	
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0.99	0.76	0.66	0.59	<b>0.57</b> le 07/10/2019	Alerte	Crise	

- (\*) station gérée par la DREAL Normandie  
 (\*\*) station gérée par la DREAL Centre  
 (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine  
 V seuil de vigilance  
 A seuil d'alerte  
 AR seuil d'alerte renforcée  
 CR seuil de crise

**Indice de confiance** : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

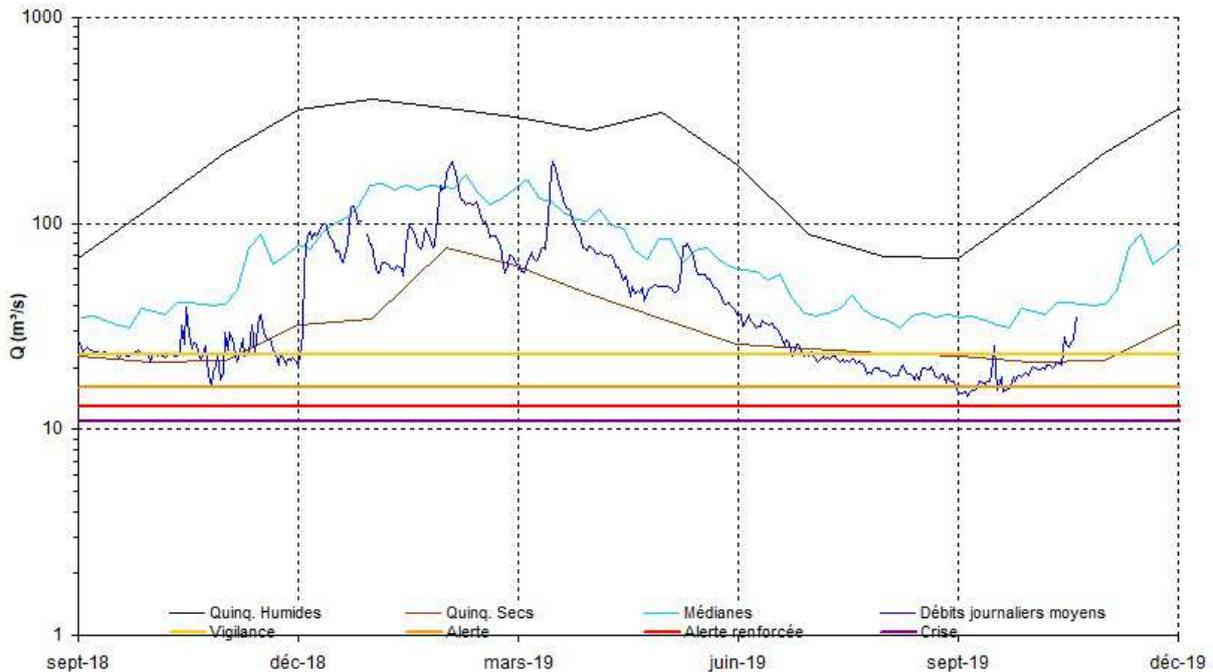
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de criticité d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.),
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

# Evolution des débits journaliers depuis septembre 2018 pour quelques stations représentatives

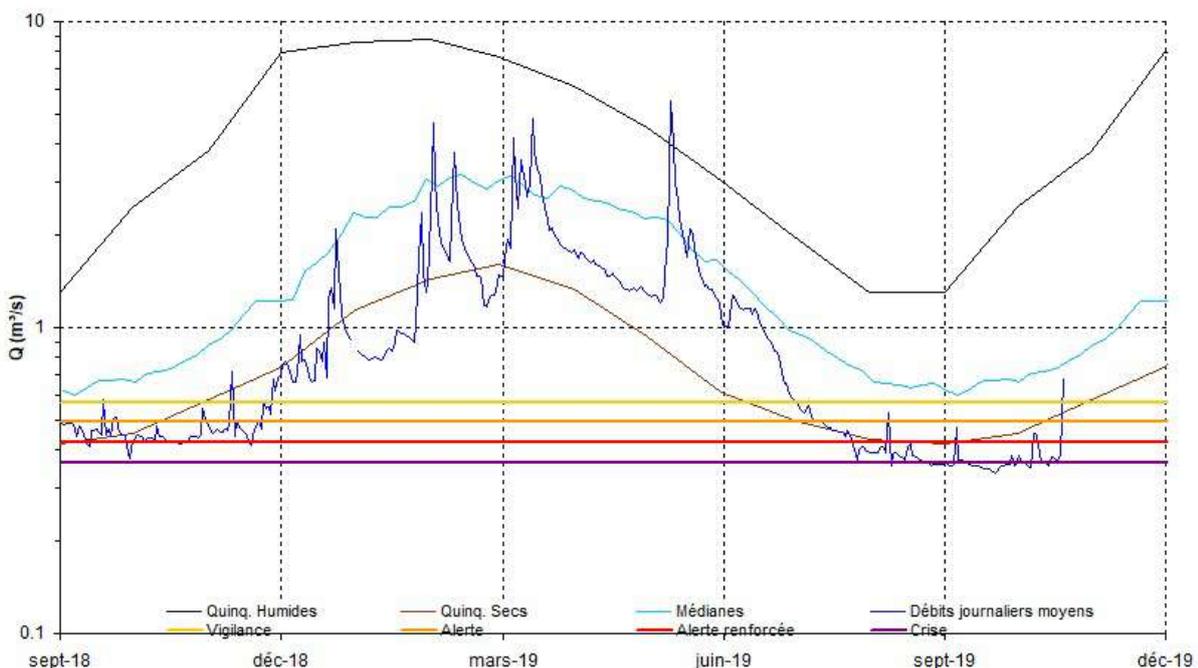
## L'Yonne à Pont-sur-Yonne

Les pluies de ces derniers jours, notamment de samedi à dimanche où il est tombé près de 40mm sur le bassin de l'Yonne, permettent aux débits de l'Yonne de remonter. Sur les quinze derniers jours, la station reste toutefois en vigilance.



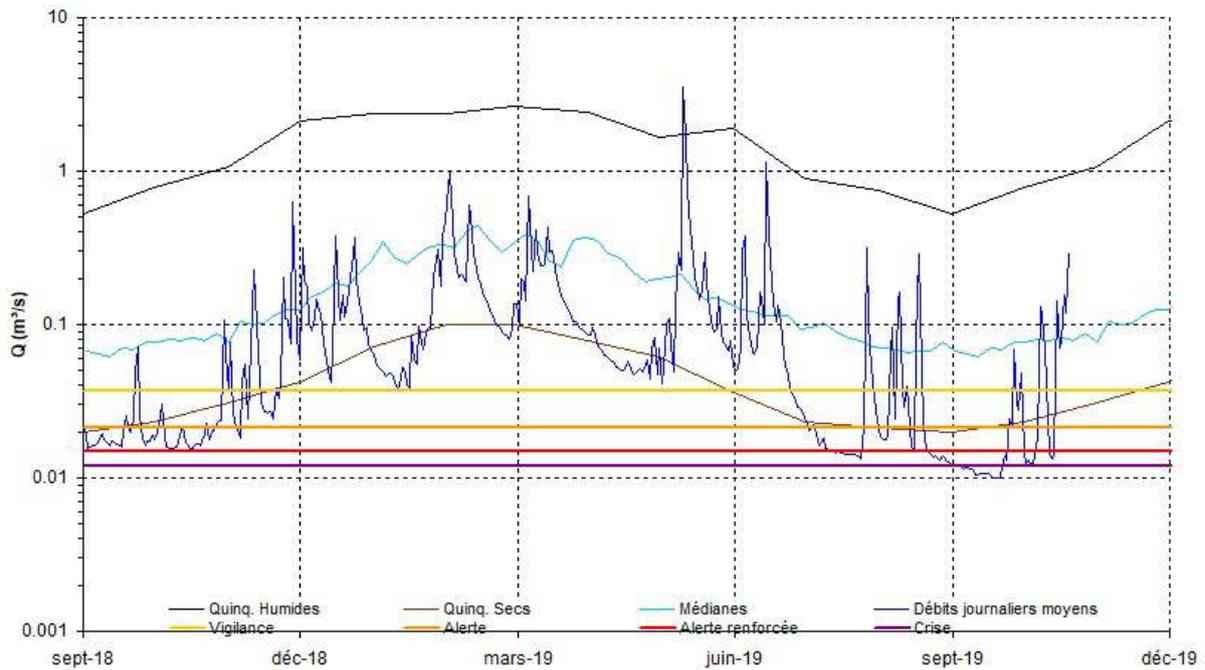
## Le Petit Morin à Montmirail

Le bassin du Petit Morin a été arrosé ces quinze derniers jours, notamment dimanche, permettant à la station de Montmirail de voir ses débits remonter. Cependant sur la dernière quinzaine, le calcul du VCN3 donne des débits sous le seuil de crise.



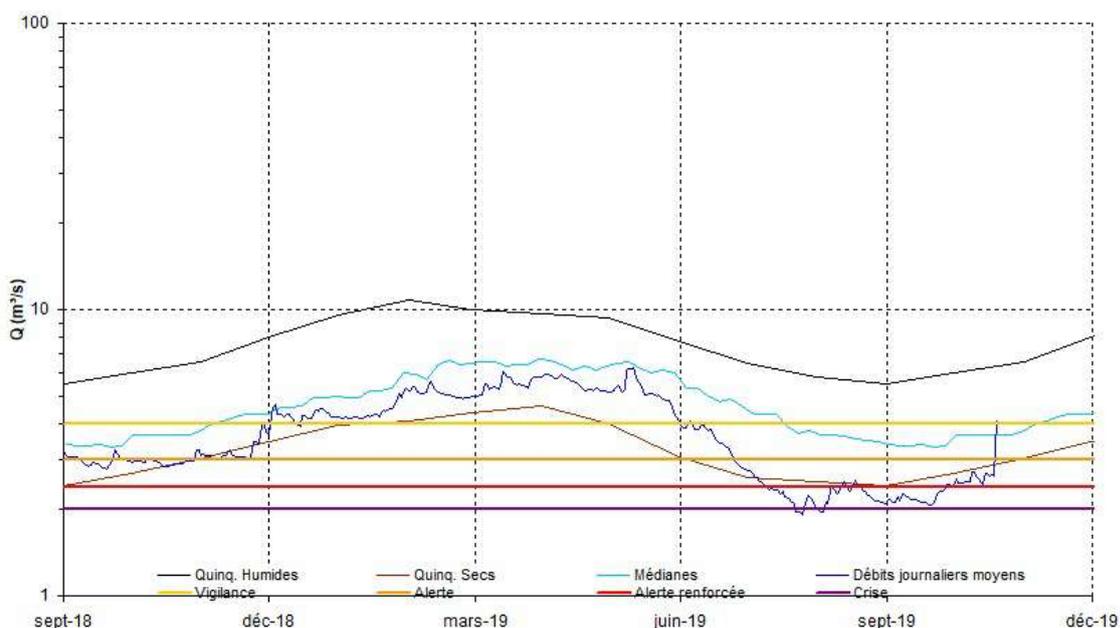
## Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]

Les débits du Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère] passent du seuil de crise au seuil d'alerte sur les quinze derniers jours. La situation s'améliore légèrement, notamment grâce aux pluies de ce week-end. Le temps sec annoncé pour les prochains jours pourrait faire de nouveau baisser les débits.



## La Vanne à Pont-sur-Vanne

La Vanne à Pont-sur-Vanne voit ses débits passer de l'alerte renforcée à l'alerte sous l'effet des pluies faibles des deux dernières semaines. Les pluies plus fortes de ce week-end génèrent une augmentation un peu plus importante des débits mais cela pourrait n'être que temporaire au vu des prévisions météorologiques plutôt sèches pour les jours à venir.



# Situation des nappes

## Etat des piézomètres

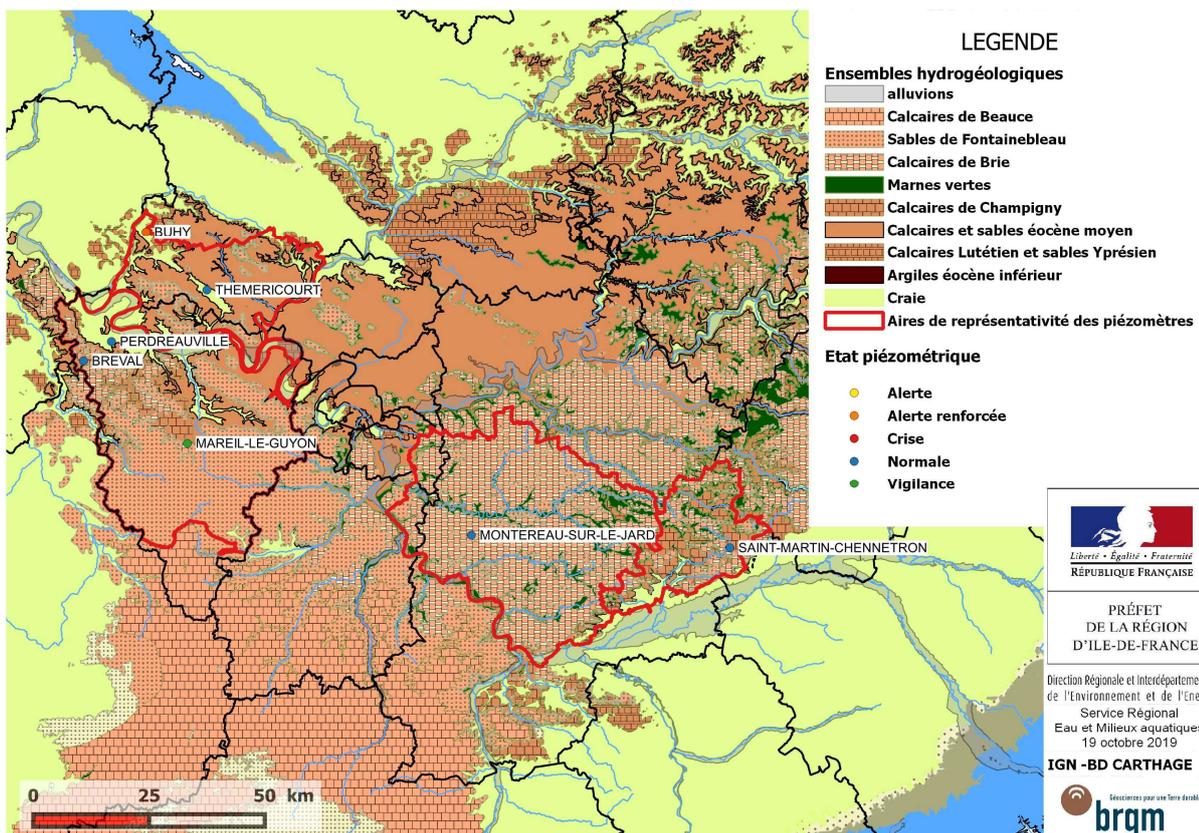
### Tableau des tendances

La vidange des nappes se ralentit, voire s'inverse comme à Buhy.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	Alerte renforcée
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	Vigilance
Montereau-sur-le-Jard (nappe du Champigny en Brie)	Normale
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	Normale
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	Normale
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	Normale
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	Normale

## Carte de suivi de l'état piézométrique

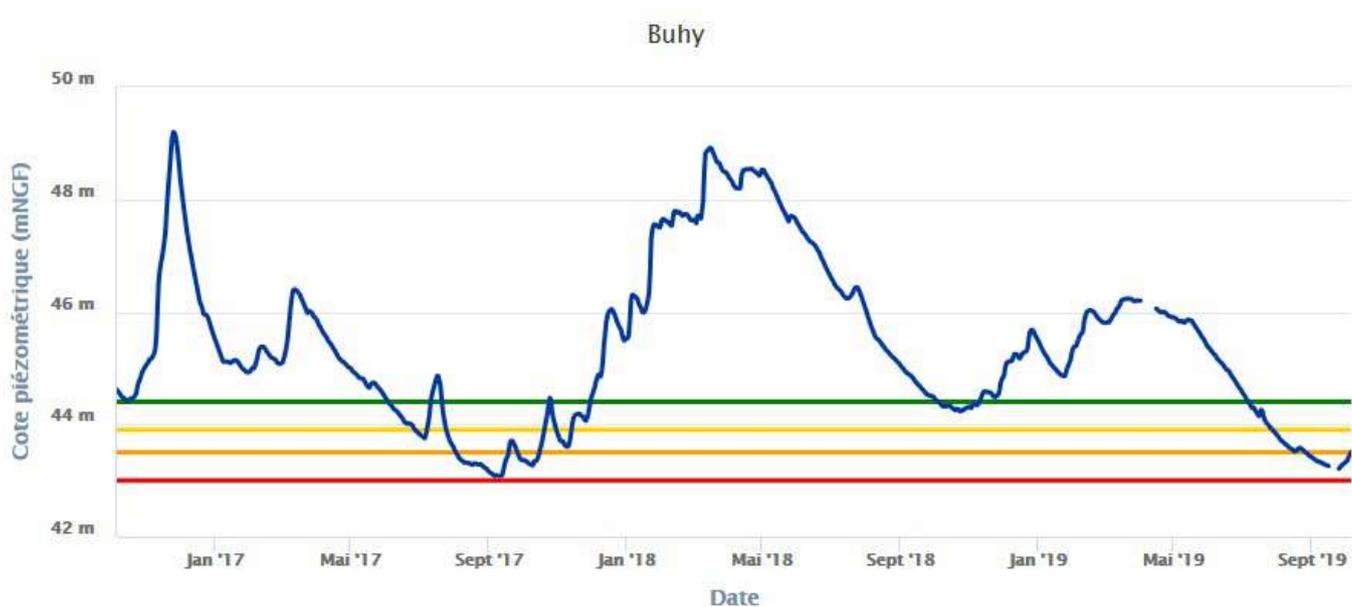
### Carte du bassin concerné



# Etat des piézomètres

## Nappe de la craie du Vexin Français

### Buhy



### Théméricourt

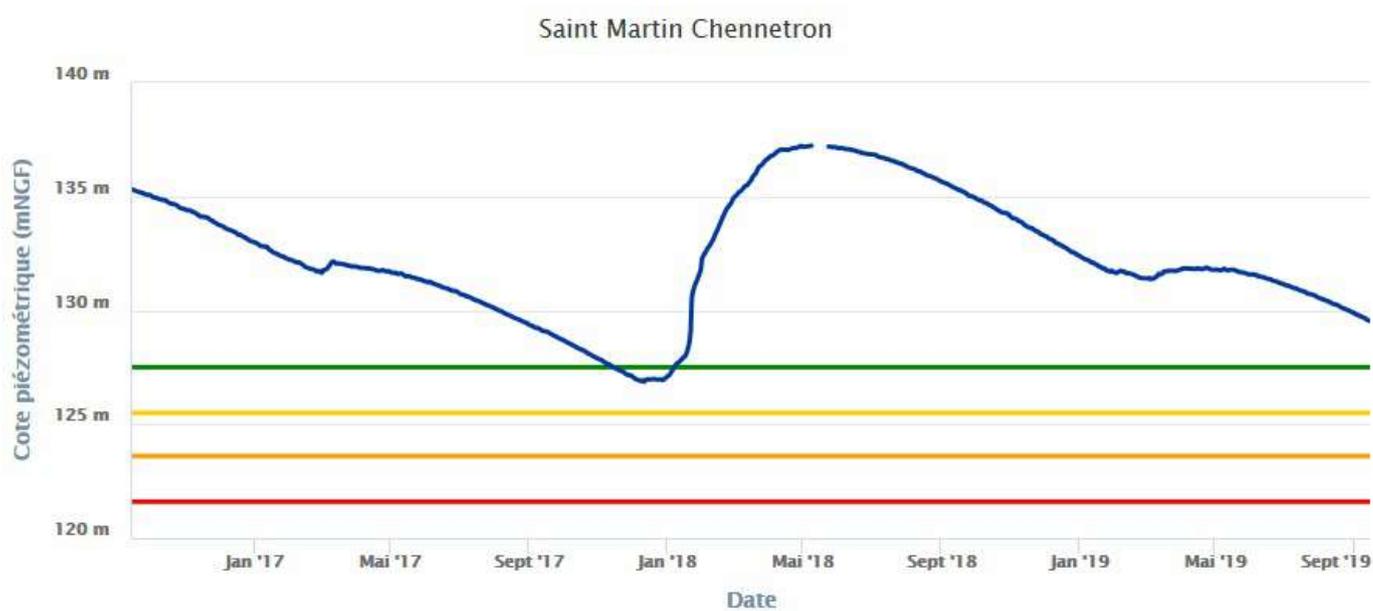


# Nappe du Champigny en Brie

## Montereau-sur-le-Jard



## Saint Martin Chennetron



# Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

## Mareil le Guyon

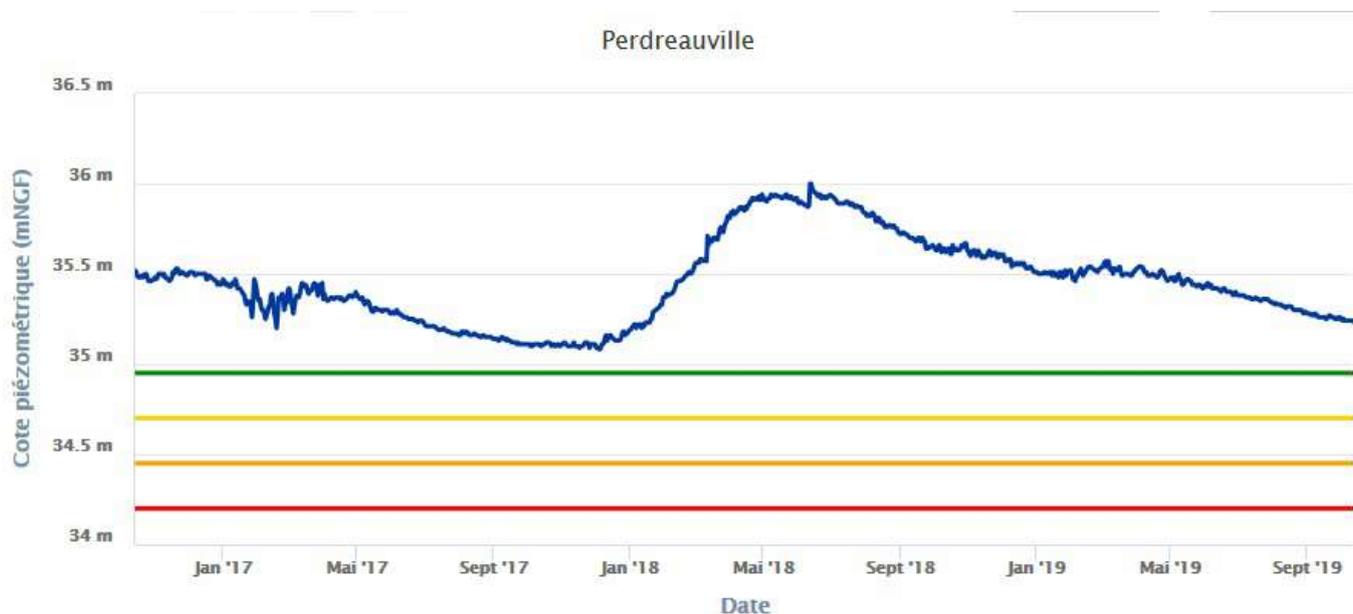


## Bréval



# Nappe de la craie du Mantois

## Perdreauville



### L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

### L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

### Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

### Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

### Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

[driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)



Prochain bulletin d'étiage le 5 novembre 2019